



[Traduction]

Le 22 novembre 2012

Monsieur Jean-Claude Ménard
Actuaire en chef
Bureau de l'actuaire en chef
Bureau du surintendant des institutions financières Canada
Immeuble Carré Kent
255, rue Albert, 16^e étage
Ottawa (Ontario)
K1A 0H2

**Objet : Demande d'information IR0095A –
Examen des dépenses et comparabilité de la politique de rémunération dans le secteur public fédéral**

Monsieur Ménard,

Dans le cadre des pouvoirs qui me sont conférés en vertu du paragraphe 79.3 (1) de la *Loi sur le Parlement du Canada*, j'aimerais obtenir des données et informations sur les changements dont il est question dans la mise à jour économique et financière à propos des cotisations de l'employeur au régime de pension et des indemnités de départ.

En particulier, je veux obtenir un profil des économies sur cinq ans envisagées pour l'élément suivant de la mise à jour économique et financière :

- (1) Les changements apportés aux régimes de retraite des fonctionnaires fédéraux compris dans la *Loi de 2012 sur l'emploi et la croissance*.
- (2) Les modifications apportées au régime de pension des parlementaires comprises dans la *Loi sur les allocations de retraite des parlementaires*.

Toutes les données ou informations que vous nous communiquerez serviront à mon personnel pour l'analyse de l'état des finances de la nation et du budget des dépenses du gouvernement. Je vous remercie de votre collaboration et vous prie de ne pas hésiter à communiquer avec moi pour plus de précisions.

Veuillez agréer, Monsieur Ménard, l'expression de mes sentiments distingués.

Le directeur parlementaire du budget,

[Signature]

Kevin Page

c.c.: Rick Stewart, secrétaire adjoint auprès du Cabinet, Bureau du Conseil privé, Secrétariat de liaison de politique macroéconomique



Demande d'information du DPB

NUMÉRO DE LA DEMANDE : IR0095A

PERSONNE RESSOURCE AU BUREAU DU DPB : Jessica Strauss (jessica.strauss@parl.gc.ca)

TYPE DE DEMANDE : Spéciale

PRIORITÉ : Urgent

DATE DE PRÉSENTATION DE LA DEMANDE : Le 22 novembre 2012

DATE DE LIVRAISON DEMANDÉE : Le 29 novembre 2012

OBJECTIF DU DPB : Fournir aux parlementaires une analyse financière indépendante.

VOLET CONCERNÉ DU MANDAT DU DPB : Lien avec le mandat : Conformément à l'alinéa 79.2a) de la *Loi sur le Parlement du Canada*, concernant l'analyse indépendante de l'état des finances de la nation.

RENSEIGNEMENTS ET DONNÉES DEMANDÉS :

Information et données demandées : Renseignements fournis dans la lettre et dans l'annexe.